

FICHE PROGRAMME FORMATION 2025

« Concevoir et animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en situation de vulnérabilité, en Seine-Saint-Denis »

Pour les professionnels de la Seine-Saint-Denis
qui travaillent auprès d'enfants, de jeunes et de leurs parents

Prochaines dates 2025 : vendredi 24 janvier et vendredi 31 janvier 2025
Session de formation de deux jours, en distanciel, via « Zoom »

Formation : Déployée par le Codes 93



Financée par l'ARS Ile-de-France



OBJECTIF DE FORMATION

Permettre à des professionnels de terrain en Seine-Saint-Denis, dans le cadre de leurs missions, d'acquérir une base commune de savoirs, savoir-faire, savoir-être, afin de concevoir et d'animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en situation de vulnérabilité.

Points d'attention :

- Cette formation n'est pas une formation « PSSM - Premier Secours en Santé Mentale »
- Cette formation s'inscrit dans une démarche d'éducation pour la santé
- Cette formation est à destination de tous les professionnels de terrain, en Seine-Saint-Denis, qui interviennent auprès d'enfants, de jeunes et de leurs parents et qui souhaitent concevoir et animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès d'eux

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La formation vise l'acquisition de capacités chez les professionnels investis - savoirs, savoir-faire, savoir-être

A l'issue de cette formation, les professionnels formés seront en capacité d' :

- Expliquer « santé mentale » - santé mentale des enfants, des jeunes, des parents
- Identifier les déterminants de la santé mentale
- Expliquer « promotion de la santé mentale/éducation pour la santé mentale »
- Expliquer les « compétences psychosociales » et les liens avec la « santé mentale »
- Expliquer comment préserver la santé mentale au quotidien
- Identifier et déconstruire les idées reçues en lien avec la santé mentale, souvent négatives et qui nourrissent des attitudes stigmatisantes et discriminatoires
- Identifier les signes d'alerte
- Identifier – pour pouvoir orienter - les dispositifs existants en lien avec la santé mentale
- Parler « santé mentale » avec les populations auprès desquelles on intervient : principes d'actions en éducation pour la santé pour intervenir
- Identifier des outils pédagogiques pour animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents
- Concevoir des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents

1/5

ELEMENTS DE CONTENU

- Qu'appelle-t-on « santé mentale » ?
- Quels sont les déterminants de la santé mentale ?
- Santé mentale chez les enfants / santé mentale chez les jeunes / santé mentale chez les parents
- Quels sont les résultats d'études, les indicateurs de la santé mentale en lien avec les enfants, les jeunes, les parents ? (des enquêtes mises à disposition par Santé publique France et le Haut Conseil de la Santé Publique)
- Les compétences psychosociales et les liens avec la santé mentale
- Identification et déconstruction des idées reçues en lien avec la santé mentale
- Comment repérer les situations de souffrance ? Les signes d'alerte
- Vers qui orienter ?
Dispositifs d'écoute et de soutien en ligne
Structures/professionnels ressources sur les territoires
- Comment parler « santé mentale » avec les enfants, les jeunes, leurs parents ? Principes d'actions en éducation pour la santé
- Quelles actions collectives mettre en place ?
(En s'appuyant notamment sur des facteurs d'efficacité, les recommandations du Haut Conseil de la Santé Publique, de Santé publique France, de l'Instruction interministérielle du 19 août 2022 relative à la stratégie nationale multisectorielle de développement des compétences psychosociales chez les enfants et les jeunes – 2022-2037)
- Découverte d'outils d'animation collective pour agir en éducation pour la santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en situation de vulnérabilité, notamment des outils mis à disposition des acteurs de terrain par Santé publique France, Psycom, les IREPS/Promotion santé...

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ?

PROFESSIONNELS - STRUCTURES - PRE-REQUIS :

- Cette formation est à destination de tous les professionnels de terrain, en Seine-Saint-Denis, qui interviennent auprès d'enfants, de jeunes et de leurs parents en situation de vulnérabilité et qui souhaitent concevoir et animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès d'eux
- Chaque session de formation permettra de former au maximum 15 professionnels
- Exemples de professionnels et de structures ciblés par cette formation – non exhaustifs : animateurs, éducateurs, formateurs, professeurs, infirmiers... qui travaillent dans des associations, des centres sociaux, des CCAS, des centres municipaux de santé...
- Afin de participer à cette formation, LES PRE-REQUIS – il est obligatoire :
 - ✓ d'être un professionnel de terrain sur le territoire de la Seine-Saint-Denis
 - ✓ de travailler auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents
 - ✓ de souhaiter concevoir et animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale
 - ✓ de s'investir à la totalité de l'action de formation (les 2 journées)
 - ✓ Prérequis technique pour le distanciel : ordinateur, connexion internet, caméra, micro, enceintes sont indispensables

DATES 2025 - HORAIRES – DUREE

- Prochaines dates 2025 : vendredi 24 janvier et vendredi 31 janvier 2025
- Horaires : 9h30-12h30, 13h30-16h00
- **La formation est d'une durée de 2 jours, au total, 11h00** (prévoir également 30 minutes pour renseigner le questionnaire d'inscription-d'auto-positionnement en amont de la session de formation, et 30 minutes pour renseigner le questionnaire d'évaluation à l'issue des deux jours de formation)
- Cette formation est structurée avec une progression pédagogique, il est indispensable de s'investir tout au long des deux journées de formation pour atteindre les objectifs pédagogiques

INSCRIPTIONS - MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Pour vous inscrire à la session de formation du 24 janvier et 31 janvier 2025, veuillez renseigner le formulaire d'inscription via le lien ci-dessous :**
https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfrBE25QrygfueRagoGJ_fLUd792PvRkK7qfT-vqOetl1nFIA/viewform?usp=header
- Vous retrouvez également la fiche programme et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site Internet du CODES93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »
- Si vous indiquez, au moment de votre inscription, des besoins d'aide et/ou d'aménagement alors le référent du Codes93 vous contactera individuellement (par mail et téléphone) pour élaborer ensemble des solutions et ainsi permettre l'accessibilité à la formation

FINANCEMENT

- Cette action de formation est financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France
- Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent

MODALITES

- Formation « inter » (qui regroupe des personnes issues de structures différentes)
- Formation en distanciel via « Zoom ».

Les codes d'accès seront communiqués, par mail, en amont de la session.

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

- Les séquences en plénière et expositives alternent avec les séquences en sous-groupes interrogatives, de découverte, de co-construction
- Supports mis à disposition des stagiaires : diaporama, références bibliographiques, guides, outils d'animation, sont travaillés tout au long de la formation et sont remis aux participants (en format numérique, en amont-pendant et/ou à l'issue de la formation)
Dans le cadre de cette formation en distanciel, un « dossier du stagiaire » sera à télécharger, sur un espace réservé, via un lien qui sera transmis par mail en amont de la session de formation à chaque professionnel inscrit. Ce « dossier du stagiaire » comporte les supports travaillés tout au long de la formation. En amont de la formation, il est vivement recommandé d'imprimer ce dossier stagiaire qui comporte tous les supports de travail utilisés pendant la formation. Toutefois, s'il n'est pas possible de l'imprimer, le dossier devra être téléchargé et être accessible facilement sur ordinateur tout au long de la formation.

3/5

FICHE PROGRAMME FORMATION 2025 – CODES93 - « Concevoir et animer des actions collectives d'éducation pour la santé mentale auprès des enfants, des jeunes et de leurs parents en situation de vulnérabilité »

Producteur : Codes93 - Date de production du document : 14/12/2024

Qualiopi - La certification qualité a été délivrée au CODES93 au titre de la catégorie d'actions suivante : Actions de formation - OF enregistré n° 11930739293

INTERVENANTS – CODES 93

- Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice certifiée au CODES93, 18 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation, coordination de programmes
- Mr Sylvain GOSLIN, psychologue social de la santé - prévention et réduction des risques, chargé de projets au CODES93, 3 années d'expérience professionnelle, conception et animation de programmes d'éducation pour la santé et de prévention auprès de professionnels et des populations

REFERENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER – CODES 93

M. Laurent BAUER, Directeur

MODALITES DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

- **En amont, lors de l'inscription** : validation des prérequis, auto-positionnement, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques, recueil des attentes et des besoins, en ligne via un questionnaire « google form »,
- **Tout au long de la formation** : auto-évaluation formative à l'issue de chaque séquence, via le « dossier stagiaire »
- **A l'issue de la formation**, auto-évaluation sommative, via un questionnaire « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- **Emergence** par demi-journée de formation
- **Attestation de participation** remise par mail à l'issue de la formation (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné les questionnaires en amont et à l'issue de la formation)

ACCESSIBILITE

Le Codes93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le Codes93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le Codes93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Le CODES93 est également vigilant à l'accessibilité des locaux (pour les sessions en présentiel) ainsi que l'accessibilité pédagogique.

Inscrit dans un travail en réseau, si le Codes93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS

- **Au sein du CODES93, merci de contacter par mail :**

Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice : vanessa.dewallers2@codes93.org

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

COMPLEMENT D'INFORMATION

- Vous pouvez consulter, en amont de la session, le « **livret d'accueil** » qui comporte notamment le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que des indications pour aider à l'utilisation de « Zoom » dans le cadre de cette formation en distanciel.

Il est accessible sur le site du Codes93 :

<https://codes93.org/formation-documents/>

<https://codes93.org/prochaines-formations/>

Il sera également accessible sur l'espace réservé aux professionnels inscrits. Vous recevrez le lien vers cet espace en amont de la session de formation.

- **Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :**
 - Tester ordinateur + connexion internet + micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
 - Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)
 - Vous connecter au moins 10 minutes avant le début de la session, soit à 9h20
- **Si vous rencontrez des problèmes techniques, n'hésitez pas à contacter la hotline au :**
06.84.61.98.36.